

<b>Zeitschrift:</b>	as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera
<b>Herausgeber:</b>	Archäologie Schweiz
<b>Band:</b>	31 (2008)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Pour une gestion planifiée de la documentation archéologique
<b>Autor:</b>	Contesse, Eloi
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-109716">https://doi.org/10.5169/seals-109716</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Sob. 402 et 3

LA 310.

## Pour une gestion planifiée de la documentation archéologique

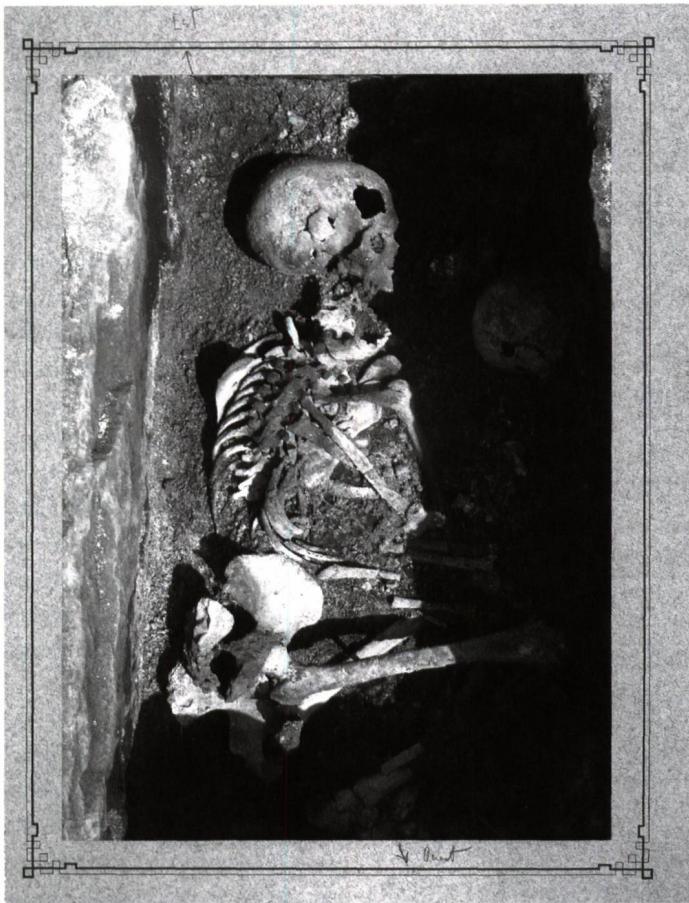
Fig. 1

Pully (VD). Nécropole néolithique de Chamblaines, 6 mai 1901, tombes n°s 2 et 3, phot. R.A. Reiss, Musée historique de Lausanne (P.1.G.01.05.002). Reiss, pionnier de la police scientifique à l'Université de Lausanne, assiste Albert Naef pour la mise en place de la documentation photographique.

Quel intérêt à réunir le monde des archives à celui de l'archéologie? Si cette dernière discipline est familière aux musées, elle ignore trop souvent les profits qu'elle pourrait tirer de son rapprochement avec le domaine des archives.

Cet article présente très brièvement les résultats d'une étude sur les archives de l'archéologie en Suisse romande, rédigée pour l'obtention du Certificat en archivistique et sciences de l'information à l'Université de Berne. Le texte complet de l'étude sera publié prochainement sous forme électronique sur le site [www.archivwissenschaft.ch](http://www.archivwissenschaft.ch) ou peut être obtenu à l'adresse [econtesse@bluemail.ch](mailto:econtesse@bluemail.ch). La question posée est la suivante: qu'est-ce qui caractérise aujourd'hui

en Suisse romande la gestion des archives de l'archéologie? Pour y répondre, un questionnaire a été envoyé aux institutions concernées (Archives fédérales des monuments historiques, services cantonaux, instituts universitaires, bureaux privés). Grâce au survol général des archives présentes chez les différents intervenants et aux analyses détaillées d'ensembles précis, il a été possible de désigner les éléments saillants de la situation actuelle.



**Fig. 2**  
Pully (VD). Nécropole néolithique de Chamblaines, 1901, phot. R.A. Reiss, Musée historique de Lausanne (P1.G.01.05.006). Annotation d'Albert Naef au verso: «Sépulture n° 8 / mardi 22 mai 1901 / 2 corps, ocre rouge, - 2 coquilles Méditerranée».

#### La documentation de terrain

Un des problèmes récurrents de l'archéologie préventive réside dans le fait que les budgets ne comprennent souvent que la fouille, et non le travail d'élaboration ni la publication des résultats. Or, c'est durant cette phase-là que la documentation de fouille sera évaluée, traitée et triée de la façon la plus adéquate. La documentation doit donc fréquemment en attendant les fonds nécessaires à son traitement. Certains acteurs considèrent que ce hiatus entre fouille et élaboration peut avoir comme conséquences des pertes importantes de l'information enregistrée sur le terrain.

**Fig. 3**  
Wallbach (AG). Warte an der Stelle, fortification romaine, plan au 1/100<sup>e</sup> d'après les relevés de Theophil Werli, 1913, Archives fédérales des monuments historiques (AFMH), Bibliothèque nationale suisse/BN (EAD-000-Rheinlimes).

Dans le domaine universitaire, le cas des archives de fouilles effectuées à l'étranger pose régulièrement des problèmes. Celles-ci constituent des ensembles à valeur patrimoniale pour les pays hôtes des missions archéologiques, mais elles se trouvent, une fois rapportées en Suisse, dans un cadre dépourvu de toute réglementation. D'où une documentation parfois largement inédite, inexploitée, dans des conditions de conservation délicates. Il manque très clairement à ce sujet un engagement financier et en ressources humaines de la part des institutions dépositaires, comme du reste des institutions de subventionnement.

#### Les documents numériques

En Suisse romande, il y a peu de documents numériques dans la documentation de terrain. Celle-ci doit être analogique, pour assurer une conservation à long terme. Le numérique est cantonné aux documents

de travail, à l'exemple de la photographie numérique, dont aucune liste n'est généralement tenue à jour, contrairement à la documentation analogique.

Sur ce sujet, trois points sont à relever:

1. les acteurs sont dans l'expectative par rapport au numérique, s'en tenant par prudence à l'analogique pour tout document à valeur de preuve scientifique. Pendant ce temps, la photographie numérique est utilisée sans procédure de tri, ni information suffisante sur le contexte de prise de vue. Il s'ensuit l'accumulation d'une quantité d'information inutilisable car non accessible;
2. la qualité de la photographie analogique va certainement aller en décroissant, à mesure qu'elle perdra son attrait commercial face au numérique. Elle constituera donc de moins en moins un médium convenable pour la conservation de l'information;

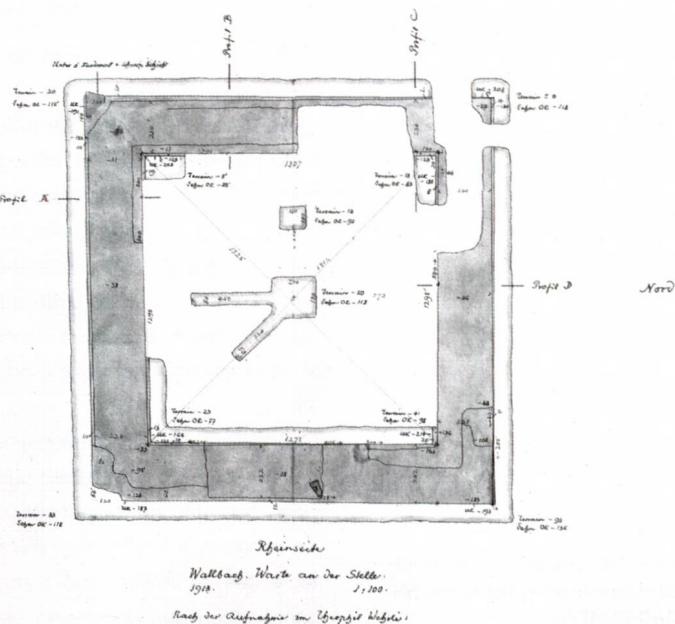
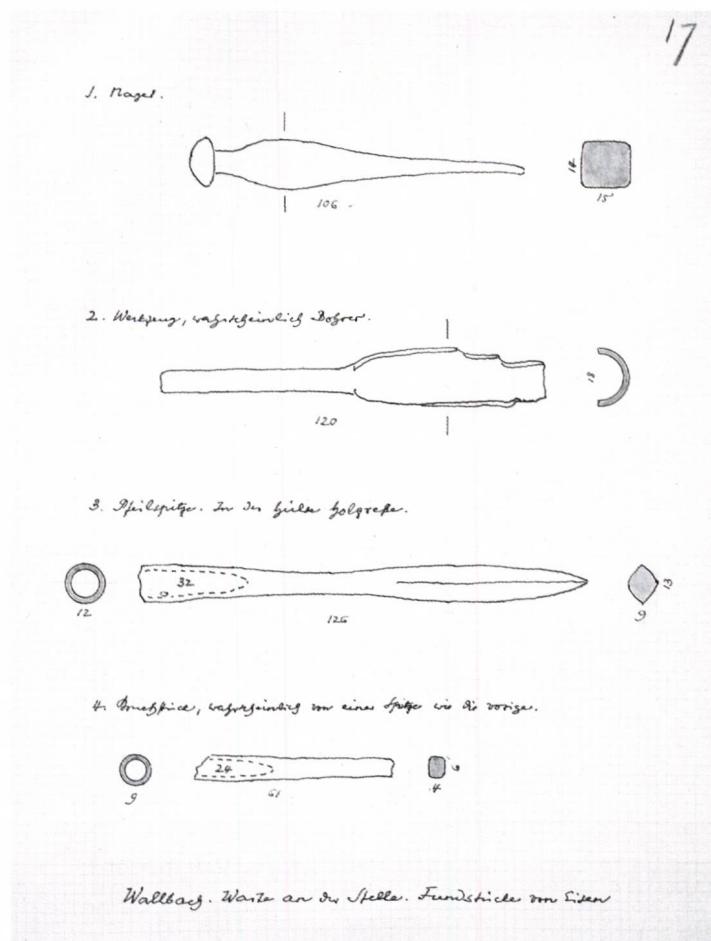


Fig. 4

Wallbach (AG). Warte an der Stelle, objets en fer, 1913, AFMH, Bibliothèque nationale suisse/BN (EAD-000-Rheinlimes).



3. si la règle de constitution de la documentation penche pour l'instant en faveur de l'analogique, il n'en reste pas moins que l'archéologie numérique avance et fait des progrès d'année en année. Cependant, ces avancées se font uniquement sur la base d'une vision utilitaire (la plus adaptée à la réalité du terrain et de l'élaboration) et donc à court terme.

Quoi qu'il en soit, l'archéologie numérique offre de formidables outils pour une gestion rationnelle de l'information, à condition qu'elle intègre des paramètres assurant la conservation des documents pro-

ductifs. Pour ne pas risquer de perdre des pans entiers de la mémoire archéologique de ce pays, il faut en Suisse, dès maintenant, des règles permettant de créer des documents numériques fiables et accessibles à long terme.

#### *La gestion des archives*

Dans l'ensemble, il semble que si les archéologues connaissent l'importance de la documentation de terrain, ils n'envisagent généralement pas la nécessité d'une gestion professionnelle de l'information qu'ils ont accumulée. Cette gestion fait souvent les frais d'une politique qui investit dans

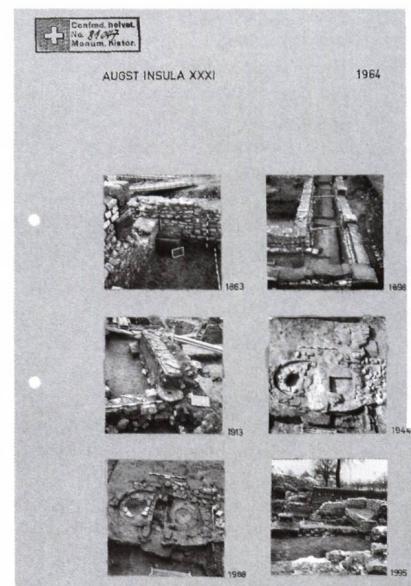
Fig. 5

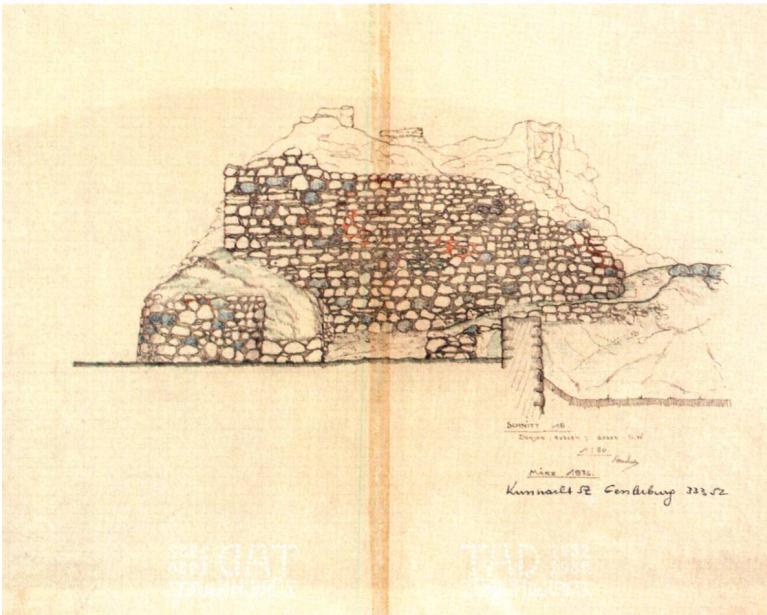
Augst (BL). *Insula 31, 1964*, AFMH, Bibliothèque nationale suisse/BN (EAD-81047-fp).

la diffusion (traitement et mise en valeur du matériel archéologique, par exemple), mais qui ne voit pas d'utilité dans la pratique de l'inventaire des archives. Dans les institutions scientifiques, on investit souvent ses forces et son argent dans les recherches en cours, en laissant de côté la documentation ancienne: le serpent se mordant la queue, cette optique empêche justement les études de matériel issu d'anciennes fouilles, et donc gêne la recherche scientifique! Précisons que le but n'est pas de conserver davantage, mais de mieux conserver. En d'autres termes, il s'agit d'éliminer ce qui est redondant et non pertinent pour permettre un accès à une information dense et de bonne qualité.

#### *Conserver mieux en gérant mieux*

La conservation sans gestion aboutit à la perte des données. Il faut donc développer des compétences en gestion de l'information dans le domaine de l'archéologie. Cette





**Fig. 6**  
Küssnacht (SZ). Gesslerburg,  
élevation d'un mur extérieur du  
donjon effectué dans le cadre d'un  
programme d'occupation pour chô-  
meurs (Technischer Arbeitsdienst),  
1936, AFMH, Bibliothèque nationale  
suisse/BN (EAD-33352).

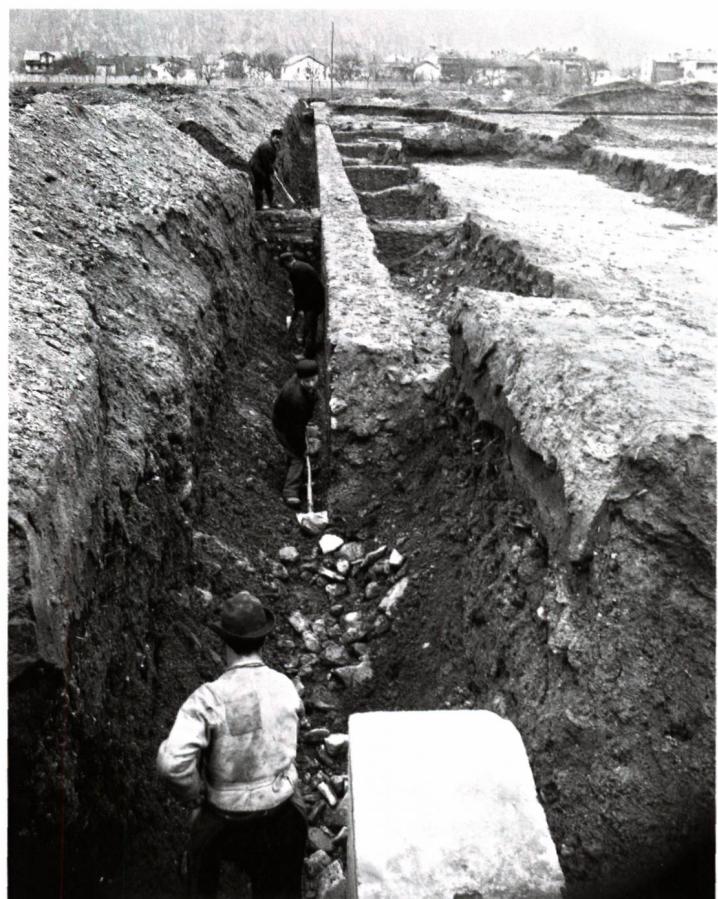
citation de F. Brunet-Vialatte et B. Danion 2000, p. 269, résume magnifiquement bien les enjeux en cours: «Cette information [la documentation archéologique] [...] est la base de l'étude d'un site, d'un territoire ou d'une culture, et exige en cela un traitement qui soit à la mesure de sa pérennité, présenter une accessibilité et assurer sa diffusion. (Une information non traitée est une information non disponible, donc une information perdue). Ce domaine exige des compétences techniques et une déontologie propre aux métiers de la documentation et de l'information». Afin d'assurer un accès à long terme à l'information recueillie sur le terrain, on peut proposer les priorités suivantes: soutenir de manière accrue les efforts de traitement et de mise en valeur de la documentation; créer un cadre durable pour le passage à l'archéologie numérique; analyser les processus de création et de traitement de l'information pour une ges-

tion planifiée des documents; sensibiliser les personnes occupant des fonctions-clés (directeurs de fouilles archéologiques, chefs de service, politiques, bailleurs de fonds). La coordination entre les institutions devrait être également encouragée, par exemple par le biais d'une unité qui viendrait compléter les Archives fédérales des monuments historiques et qui aurait pour objet de piloter et de coordonner des projets spécifiques de restauration, numérisation ou d'inventaire, ainsi que de former un pôle de compétences relatives à la gestion de la documentation archéologique.

*Eloi Contesse*

## B i b l i o g r a p h i e

- E. Contesse, Gestion et conservation de la documentation archéologique: les archives de l'archéologie en Suisse romande, mémoire de certificat en archivistique et sciences de l'information, Université de Berne, avril 2007.  
F. Brunet-Vialatte, B. Danion, Le traitement documentaire ou comment valoriser l'information archéologique, in: D. Deyber-Persignat, Le dépôt archéologique: conservation et gestion pour un projet scientifique et culturel. Assises nationales de la conservation archéologique. Bourges les 26, 27 et 28 novembre 1998, Bourges, 2000, p. 269-277.



**Fig. 7**  
Martigny (VS). Fouilles de 1896-1897,  
AFMH, Bibliothèque nationale  
suisse/BN (EAD-506).